

Délai d'instruction du dossier **complet** : 1 mois

- Majoration de délais si consultation de services.

CONSTITUTION DU DOSSIER 1 exemplaires

CERFA N° 13703*09 (maison individuelle)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>

1-FORMULAIRE

Rubriques 1, 2 et 3 – identité du déclarant ( et/ou mail conseillés), terrain

Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet

Rubrique 4.2 – surface des constructions existantes et surface créée (qui correspond à la surface du garage transformée)

Rubrique 6 – dater et signer

2-PIECES A FOURNIR

2-1 PLAN DE SITUATION

Extrait Plan de ville ou carte IGN

Site utile : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>
renseigner votre adresse,



2-2- PLAN DE MASSE

Sur un extrait cadastral (www.cadastre.gouv.fr ou <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> indiquer sur le plan à l'échelle, l'emplacement exact du garage transformé.

Indiquer également sur le plan de masse, l'emplacement sur votre propriété, des places de stationnement existantes conservées ou créées par compensation du garage supprimé.



| | | |
|---------------------------|---|--|
| 2-PIECES A FOURNIR | 2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT Vue élargie du garage et de la maison prise à partir de la rue. |  |
| | 2-4-LE PROJET Descriptif des matériaux et teintes envisagées pour la transformation – vous pouvez fournir une note descriptive pour faciliter la compréhension du projet. Des élévations cotées de la façade transformée sous forme de dessins ou de plans sous format informatique. Indiquer l'emplacement des 2 nouvelles places de stationnement. 2-5-INSERTION Photo montage à partir de la photo de l'existant. | <p><i>Création d'une fenêtre à deux vantaux en façade sur rue, de dimensions et matériaux identiques aux autres fenêtres.</i></p>  <p><i>Place de stationnement</i> →</p> |

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité réglementaire et/ou architecturale de votre projet.

Pour prendre rendez-vous : 02 98 84 28 65

Renseignements complémentaires : 02 98 48 74 60

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 09h00-12h00 / 15h-17h00 –
mardi 15-17h.

Plan local d'urbanisme en ligne : <https://www.locmaria-plouzane.fr>